



FACILITATEUR DE BASKET

HEBDO

BUREAU

DIRECTEUR

P.V. N° I – CDO – 28 septembre 2015

REUNION POLE REGLEMENTATION

Présents : MM. René BAERMANN, Serge FLICK, Alain KLEIN, Gilles LIX, Xavier OBERNESSER, Benjamin SCHMITT, Jean-Marc SCHNELL, Claude SCHWAAB, Vincent SERY.

Assiste : M. Denis OEHLER

Excusés : Mmes Laura FLICK et Magali HUTH

MM. Jean-Claude BERRON et Yann MONTAGNE

Le Président de la CDO salue les personnes présentes, excuse les absents, souhaite la bienvenue au Président du CD67 et propose de traiter l'ordre du jour comme relaté ci-après :

I. Bilan des stages de rentrée et matinée de rattrapage

- Stage de rentrée des groupes 1 et 2 : 6 absents non excusés, 2 échecs au QCM et 2 échecs aux tests physiques.
Bon niveau et prestation appréciée par le club organisateur (SCHWEIGHOUSE) et les équipes participantes.
- Stage de rentrée des groupes 3-4 : 9 absents non excusés. Une vingtaine de candidats ont eu des notes de QCM inférieures à 12 et il y a eu 8 échecs aux tests physiques.
- Le rattrapage aura lieu le 4 octobre à l'ASS à 9h :
 - 20 candidats devront repasser le QCM
 - 9 candidats devront repasser les tests physiques
 - 25 candidats doivent passer le QCM et les tests physiques
- Les arbitres du groupe 1 ou 2 qui échoueront aux QCM ou aux tests physiques seront déclassés d'1 niveau.

Les arbitres du groupe 3 ou 4 qui échoueront aux QCM auront obligation de s'inscrire et de réussir l'e-learning avant d'être désignés.

- Les arbitres qui ne viendront pas au rattrapage, sans excuse justifiée, seront remis à disposition de leur club.
- Les arbitres qui ne se sont pas présentés sans s'excuser sur les stages de rentrée recevront un courrier avec copie à leur président.
- Il faudrait faire un rappel à tous les arbitres départementaux sur la règle des 24/14s sur rebond offensif. On ne remet pas à 14s mais à 24s. Il faudrait rappeler aussi que l'e-marque n'est pas obligatoire en département mais qu'il faut bien entendu l'accepter quand un club souhaite former des gens.

2. Rencontres Arbitres/Entraîneurs du 17/10/15

- Rencontre à ECKBOLSHEIM salle KRAFFT de 10h à 12h avec intervention de Laurence LEMARCHAND (pour la technique) et Alain KLEIN (pour l'arbitrage) sur le thème du « Contact ».
- Le CTA ainsi que 1 ou 2 autres membres de la CDO seront là pour épauler Alain KLEIN et évoquer différents points du règlement, souvent mal interprétés par joueurs et entraîneurs.
- Serge FLICK validera la présence de « cobayes » pour illustrer le thème sur le terrain.

3. Formation départementale

15 stagiaires ont participé au stage arbitres aux Missions Africaines à HAGUENAU. 14 d'entre eux ont réussi QCM, Oral et Démo Com. Ils doivent encore réussir la partie e-learning avant de passer la pratique. 1 arbitre a échoué à la Démo Com et pourra participer aux journées de Démo Com de la formation continue et repasser l'épreuve avec les candidats de la formation continue.

La Fédération reconduit la formule de l'année passée avec quelques modifications (réduction du nombre de sujets pour l'examen). La CDO du Bas-Rhin décide de réduire la formation initiale de 48 à 40 heures, comme elle en a la possibilité.

L'inscription à la formation e-learning reste une porte d'entrée à la formation départementale. Il appartient désormais à chaque candidat d'effectuer l'inscription via le site de la FFBB, qui transmettra les codes d'accès directement au candidat.

La 1^{ère} journée de formation aura lieu le 11 novembre dans une salle à définir.

4. Ecoles d'arbitrage

- Des documents vont être transmis par la fédération sur les nouvelles directives concernant les écoles d'arbitrage suite à prochaine validation par le comité directeur de la fédération.
- Rappel doit être fait aux CTC qui doivent obligatoirement ouvrir une école d'arbitrage de Niveau 2, avec un nombre minimum de candidats correspondant au nombre de clubs composant la CTC (exemple si CTC de 3 clubs alors mini 6 candidats)
La date butoir d'inscription des écoles d'arbitrage est fixée au 30 Novembre 2015, selon le calendrier fédéral.

5. Suivi/Evaluation

- Les évaluations des arbitres des groupes 1 et 2 reprendront prochainement, quand les désignations et programmes seront fiabilisés.
- Le Président de la CDO souhaite que le CTA, dans le cadre de sa mission, aille suivre les jeunes arbitres, sans nécessairement superviser toute une rencontre, et d'aller de club en club, de samedi en samedi.

6. Divers

- STAPS : l'Unité de Valeur est optionnelle en 1^{ère} année. Il y a 47 inscrits répartis en 2 groupes. La 1^{ère} séance s'est déroulée le 24 septembre 2015 en salle. Les prochaines séances se dérouleront en principe au Tivoli, à Strasbourg.
- Le répartiteur enverra un mail d'information aux arbitres quant eux indemnités d'arbitrage en vigueur cette année, même si elles sont en ligne sur le site.
- Le système de répartition a été revu de manière à permettre à des arbitres d'aller officier dans des clubs plus lointains si le collègue arbitre à peu de kilomètres.
- La liste des candidats régionaux a été transmise à la Ligue d'Alsace.

- Le cas d'un arbitre remis à disposition du club a été discuté. Il devra repasser l'examen départemental s'il veut officier en étant désigné par le CD67.
- La CDO va organiser des soirées ou matinées d'information destinées aux arbitres clubs suite aux nouvelles consignes (14/24s, remise en jeu rapide en zone arrière,...)

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, le Président de la CDO clôt la séance.

Le Président de la CDO
Claude SCHWAAB

Le Secrétaire de séance
Gilles LIX